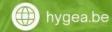


# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Embellir la vie, Embellir la ville

0800 11 799



# Mons : nouveau mode de collecte des déchets dès le mois de novembre !

19.04.2022

L'intercommunale Hygea met en place un système de collecte des déchets plus respectueux de l'environnement à partir du 07 novembre 2022 à Mons. Au programme : collecter les déchets organiques séparément et collecter les papiers et cartons dans des conteneurs.

### Pourquoi ce projet?

Collecter séparément les déchets organiques

Un citoyen produit en moyenne 70 kilos de déchets organiques par an ! En les collectant séparément, nous pouvons leur offrir une seconde vie en les valorisant (compost, biogaz). La Région wallonne prévoit qu'en 2025, les déchets organiques devront obligatoirement être collectés séparément partout en Wallonie.

Collecter les papiers-cartons au travers d'un conteneur

La collecte des papiers-cartons en conteneur permet d'améliorer la propreté publique lors de conditions météorologiques défavorables, en évitant l'envol des matières, et améliore les conditions de travail du personnel de collecte qui ne doit plus soulever ces déchets.

# Qu'est-ce qui va changer concrètement?

A partir du 07 novembre, et selon le calendrier de collecte qui sera communiqué préalablement, 5 modes de collecte seront mis à disposition des citoyens, soit :

• Une collecte des déchets organiques

Cette collecte se fera via un sac de 20L. Les citoyens pourront y placer leurs déchets de cuisine ainsi que les petits déchets de jardin (plantes, fleurs fanées...);

Une collecte des déchets résiduels

Celle-ci se fera via un nouveau sac de 25 ou 50L. Les citoyens pourront y placer tous les déchets qui ne sont pas collectés sélectivement (autres que collectes d'organiques, de PMC, de papiers-cartons, recyparcs et bulles à verre)

• Une collecte mensuelle des papiers-cartons via un conteneur ou en vrac si la rue est en dérogation (les citoyens doivent se référer au courrier reçu).

D'une contenance de 240L par défaut (pour tout changement, contactez le 0800/11.799), le conteneur papiers-cartons est livré gratuitement au domicile des Montois.es. Il pourra être

présenté à la collecte, toutes les 4 semaines, sans limite de levées ou de poids et sans facturation spécifique.

Des points d'apports volontaires (en complément à la collecte en porte-à-porte)

Ceux-ci seront répartis sur le territoire du grand Mons et accessibles pour les citoyens qui auront préalablement acheté un badge d'ouverture. Ils sont réservés aux déchets résiduels (déchets qui peuvent aller dans le sac moka).

• Et enfin, la collecte des PMC qui se fait toujours via les sacs bleus et pour laquelle rien ne change

#### Des nouveaux sacs

Les nouveaux sacs seront vendus dès le 1<sup>er</sup> septembre 2022 dans les commerces locaux.

- Sacs verts pour les déchets organiques (20L) vendus par rouleau de 20 unités au prix de 7€ soit 0,35 €/pièce;
- Sacs moka pour les déchets résiduels (25L) vendus par rouleau de 20 unités au prix de 10,80 € soit 0,54 €/pièce ou sac de 50L vendus par rouleau de 10 unités au prix de 10€ soit 1 €/pièce.

Les sacs moka seront acceptés lors de la collecte en porte-à-porte dès le 1<sup>er</sup> septembre. Hygea invite tous les citoyens à écouler progressivement leurs sacs blancs car, à partir du 7 janvier 2023, ils ne seront plus collectés. Seuls les nouveaux sacs verts et moka tous deux estampillés Hygea, seront acceptés.

#### Période de transition

Hygea souhaite faciliter la transition vers ce nouveau mode de collecte pour les citoyens. Une période de transition est prévue du 7 novembre 2022 au 7 janvier 2023. Il sera donc possible d'écouler ses derniers sacs blancs à la fréquence des sacs moka, soit toutes les 2 semaines. Cela signifie que pendant cette période, les citoyens auront la possibilité d'utiliser des sacs blancs et des sacs moka pour leurs déchets résiduels.

Les citoyens auront également l'occasion d'échanger leurs rouleaux de sacs blancs non entamés. Les dates et lieux d'échange seront communiqués par la suite.

## Généralisation du mode de collecte sur la zone Hygea

Après Seneffe et Binche en 2020, Ecaussinnes, Soignies, Quévy et Frameries en 2021, la Ville de Mons vient compléter la liste des communes au sein de l'intercommunale Hygea adoptant le nouveau schéma de collecte.

L'intercommunale Hygea se réjouit de la mise en place de ce nouveau mode de collecte des déchets qui aura un impact conséquent sur la production de déchets des Montois.es!

#### Contact presse :

Alison Destrebecq – Chargée de Communication Hygea: alison.destrebecq@hygea.be - 0471/93.28.36

Plus d'infos? www.hygea.be